

## ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PROJET ALTIVAL

### AVIS DE L'ASSOCIATION DES USAGERS DES TRANSPORTS FNAUT ÎLE-DE-FRANCE Octobre - Novembre 2019

*L'Association des Usagers des Transports / FNAUT Île-de-France constitue la branche francilienne de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT).*

*La FNAUT regroupe plus de 150 associations locales qui militent pour la défense des usagers des transports, le développement des transports publics, la réduction de la place de la voiture individuelle en ville et le transfert modal (voyageurs et marchandises) vers les systèmes les plus respectueux de l'environnement.*

---

### **L'Association des Usagers des Transports / FNAUT Île-de-France soutient le projet de transport ALTIVAL soumis à enquête publique.**

Contrairement à son secteur Ouest, l'Île-de-France est peu maillée à l'Est par le réseau ferroviaire. Mise en service de 1979 à 1992, la branche de Marne-La-Vallée du RER A a amélioré substantiellement la desserte de l'Est de la partie urbanisée de l'Île-de-France. Elle a été complétée par les ouvertures successives des gares de Rosny-sous-Bois-Perrier, Val-de-Fontenay, Les Boullereaux-Champigny et Les Yvris - Noisy-le-Grand. Enfin, les lignes 15 et 16 du Grand Paris Express faciliteront les déplacements de banlieue à banlieue à partir de 2025.

Cependant, le maillage ferroviaire restant relativement peu dense à l'Est, la question du rabattement des voyageurs sur les gares y est particulièrement sensible.

*membre de la Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports  
32 rue Raymond Losserand - 75014 Paris Tél 01 43 35 22 23 Fax 01 43 35 14 06  
web : [www.aut-idf.org](http://www.aut-idf.org) courriel : [aut@aut-idf.org](mailto:aut@aut-idf.org) Twitter : @Asso\_usagersidf*

## **ALTIVAL, un maillage indispensable à l'Est francilien**

Le projet ALTIVAL a pour objet principal de « rejoindre facilement les pôles de transport ».

Parmi ceux-ci, les deux principaux sont incontestablement la gare du RER A de Noisy-le-Grand – Mont-d'Est et la future gare de Bry-Villiers-Champigny qui sera desservie par les RER E, les trains de la ligne P du Transilien et les rames de la ligne 15 du Grand Paris Express.

En donnant aux habitants des communes concernés (Noisy-le-Grand, Bry-sur-Marne, Villiers-sur-Marne, Champigny-sur-Marne et Chennevières-sur-Marne) un accès aisé et rapide aux deux grands axes est-ouest franciliens et à la grande rocade que sera la ligne 15 du Grand Paris Express, **ALTIVAL contribuera à faciliter les déplacements et incitera nombre d'automobilistes à abandonner leur véhicule individuel au profit des transports publics.**

## **Observations sur le site propre bus et son utilisation**

Le site propre d'ALTIVAL, majoritairement en position latérale, traverse un nombre limité de carrefours. Toutefois, pour garantir une vitesse commerciale attractive, **la priorité des bus aux feux devra être bien assurée.** De plus, la présence de feux pour de simples traversées piétonnes est à éviter.

Il conviendra de porter une attention particulière aux **abris voyageurs** qui seront mis en place : ceux-ci devront être suffisamment grands par rapport à la fréquentation prévue et bien abriter en cas d'intempéries.

Le site propre ALTIVAL sera utilisé par différentes lignes pour irriguer les quartiers de Champigny, Chennevières et Ormesson notamment. Il est nécessaire qu'IDF Mobilités précise, d'ici l'avant-projet, **le tracé et le niveau de service des lignes qui ont vocation à utiliser ce site propre.** Une offre étendue, similaire à ce qui est proposé pour la ligne 393, est attendue pour favoriser le report modal.

## **ALTIVAL, un moyen pour désenclaver des quartiers périphériques**

Construits à une époque où l'automobile semblait devoir être l'avenir des déplacements, les quartiers du Bois-l'Abbé et des Mordacs à Champigny n'ont jamais bénéficié d'une desserte satisfaisante par les transports publics.

**En mettant ces quartiers périphériques en relation avec les deux grandes des gares citées, Altival contribuera à les sortir de leur isolement.**

## **ALTIVAL, condition nécessaire pour le Contrat d'Intérêt National VDO**

Destinés à faire émerger des projets ambitieux et d'envergure nationale, les Contrats d'Intérêt National favorisent le passage en phase opérationnelle des grands projets d'aménagement territorial. C'est le cas pour l'aménagement des 130 hectares gelés par l'Etat sur les communes de Champigny, Villiers, Ormesson et Sucy.

Le Contrat d'Intérêt National VDO met fin à un la fin d'un gel de ... 56 ans ! En effet, de 1960 à 1972, l'Etat avait acquis à l'amiable ou par expropriation de nombreux terrains destinés à la construction de la Voie de Desserte Orientale, un tronçon de la future autoroute A87 qui devait constituer la troisième rocade autoroutière entre l'A86 et l'A 104. Ce projet étant abandonné, l'Etat a rétrocédé ces terrains aux communes concernées.

C'est sur ces terrains que les communes vont y développer avec l'EPAMARNE, l'aménageur public de Marne-la-Vallée, logements et emplois dans le cadre du Contrat d'Intérêt National VDO signé le 3 mai 2018.

**Et c'est ALTIVAL qui constituera l'épine dorsale des transports publics dans ce secteur en plein développement.**

## **Vers une seconde phase jusqu'à Sucy – Bonneuil ?**

Il est envisagé de prolonger ultérieurement ALTIVAL jusqu'à la gare du RER A de Sucy – Bonneuil.

Le bouclage avec la branche de Boissy-Saint-Léger du RER A nous paraît en lui-même une idée intéressante. Mais surtout, cette seconde phase mettrait en relation ALTIVAL avec la ligne 393 (Sucy-Bonneuil RER – Thiais), elle aussi à haut niveau de service. Ces deux lignes connectées entre elles constitueraient alors une rocade performante à travers le Val-de-Marne contribuant à « recoudre » des territoires aujourd'hui éclatés et favorisant le report modal de l'automobile vers les transports publics.

**Il est donc nécessaire d'approfondir dès à présent les études sur le prolongement d'ALTIVAL vers la gare de Sucy-Bonneuil.**

-----